



SOUTENIR LE FESTIVAL !

51ème édition - 23 > 29 juillet 2022

En juillet prochain, retrouvez le Festival de Musique de Cordes sur ciel pour sa 51ème édition.

Antoine Pecqueur, directeur artistique, nous entrainera dans un voyage musical en Russie donnant à entendre les compositeurs majeurs de la période romantique et moderne, mais aussi des compositeurs contemporains moins connus, avec des interprètes russes et français et parmi eux de nouveau le piano brillant et sensible de Bertrand Chamayou.

L'évocation de la richesse et de la diversité de cette musique russe sera accompagnée d'une approche multiple, littéraire, culturelle, mais aussi gastronomique(*), permettant les échanges et moments conviviaux qui font la singularité de cette semaine d'événements et de soirées estivales.

* en fonction des normes sanitaires qui seront alors en vigueur

Le festival s'associera également aux festivités des **800 ans de Cordes sur Ciel**, donnant à entendre un programme de musique médiévale, renouant ainsi avec les débuts du festival dédiés à la musique ancienne.

Alors rendez-vous à Cordes sur Ciel, du 23 au 29 juillet 2022 !

Fidèle à son exigence d'excellence et à sa volonté d'être accessible au plus grand nombre, le festival maintient une politique tarifaire attractive.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous avons besoin de nos adhérents.

UNE ENVIE DE MUSIQUE ? PARTAGEZ NOTRE PASSION !

Devenez adhérents

L'adhésion au Festival de Cordes sur Ciel permet de bénéficier de **nombreux avantages** :

- les **meilleures conditions pour assister aux concerts**
- une invitation à découvrir la **programmation en avant-première** lors d'une soirée de lancement
- la réception des e-lettres du Festival

Mais c'est aussi **apporter une aide indispensable à l'association ACADOC** qui porte le festival, permettant d'investir dans du matériel, de développer la communication pour attirer un plus large public, d'inviter des musiciens exceptionnels.

Tous mécènes du Festival de Cordes sur Ciel !

Le festival allie Musique et Patrimoine, il contribue à la richesse culturelle et artistique du territoire.

Le festival est l'affaire de tous, il s'adresse à tous, il a besoin de tous.

Soutenir le festival en devenant ami, donateur ou ambassadeur ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66% du montant versé (exemple : un don de 120 € ne coûte donc en réalité que 41 €).



BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Nom(s) Prénom(s)

Adresse

Code Postal Ville



Pour adhérer à l'association ACADOC, vous pouvez choisir entre deux formules :

Adhésion simple à 30€ OU Adhésion à 30€ + Don de votre choix

	CONTREPARTIES	Réduction d'impôt	Montant réel du don	Formule choisie
ADHÉSION SIMPLE				
ADHÉSION 30€	•Tarif réduit sur le festival •Invitation à la soirée de lancement •Participation à l'Assemblée Générale •Voeux	X	X	Nb d'adhérent(s) : x 30€ TOTAL =€ **
+ DON				
AMI * Don à partir de 120€	•1 invitation pour 1 personne au Concert d'Ouverture	79€	41€	Montant du don :€
DONATEUR * Don à partir de 470€	•1 Pass Festival pour 1 personne	310€	160€	Montant du don :€
AMBASSEUR * Don à partir de 1470€	•2 Pass Festival pour 1 personne	970€	500€	Montant du don :€
AUTRE DON *	• Contreparties à partir de 120€ de don (voir ci-dessus)	En fonction du don	En fonction du don	Montant du don :€
TOTAL				Adhésion(s) + Don :€ **

* Un reçu fiscal vous sera établi sur la base du montant de votre don, sans compter les 30€ d'adhésion par personne

** Règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'ACADOC

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion signé et accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

Association ACADOC
Maison Gaugiran - 40 Grand Rue Raimond VII
81170 Cordes Sur Ciel
05 63 56 00 75 - acadoc@wanadoo.fr

Date et signature :

.....